

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 10 septembre 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPÉEN –
1 promenade Jean Rostand – hall A – 7^{ème} étage – Salle G

EN UN SEUL LOT

Dans un ensemble immobilier sis à **CLICHY SOUS BOIS (93)**
4 allée François Rabelais

LOT N° 559 : **APPARTEMENT de 54 m²** au
10^{ème} étage du bâtiment 12, escalier A, 4^{ème} porte
comprenant : séjour, 2 chambres, cuisine, salle de bains,
WC. (OCCUPE)

LOT N° 717 : **CAVE**

LOT N° 1.598 : **PARKING**

A la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la Résidence ETOILE DU CHENE POINTU à CLICHY SOUS BOIS (93), 1-7 et 2-4 Allée Victor Hugo, 1-5 allée
Descartes, pris en la personne de son administrateur judiciaire, la SELARL AJAssociés, dont le siège social est à VERSAILLES (78), 10 allée Pierre de Coubertin, agissant
par l'intermédiaire de Maître Franck MICHEL, administrateur judiciaire, ayant pour Avocats, la SCP DROUX - BAQUET, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis.

MISE À PRIX : 17.000 €

(DIX-SEPT MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à LES PAVILLONS SOUS BOIS, le 18 juillet 2024. Signé la SCP DROUX - BAQUET, Avocats

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À la SCP **DROUX - BAQUET**, Avocats au Barreau de la Seine Saint Denis, 14 allée Michelet (93320) LES PAVILLONS SOUS BOIS, **TEL. 01.48.47.43.47**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Sur INTERNET : avoventes ; www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **lundi 2 septembre 2024 de 9h30 à 10h00**